

RAPPORT

COMITE EXECUTIF SIEGE CNPMEM – PARIS 29 janvier 2010

Président de séance: Sam Lambourn
Rapporteur: Alexandre Rodríguez

1. Accueil

Le président de séance Sam Lambourn a accueilli tous les participants à la réunion et a invité les membres à se présenter autour de la table. Des excuses ont été reçues de la part de Jacques Pichon (de Bretagne) et de Víctor Badiola (OPPAO).

Il a également été noté que les représentants suivants remplaçaient les titulaires habituels au nom de leurs organisations respectives:

- * Rory Crawford remplaçait Kara Brydson (RSPB Ecosse / BirdLife International)
- * Louise Hill remplaçait Iwan Ball (WWF)
- * Bruno Dachicourt remplaçait Jacques Bigot (CFTC-ETF)

Enfin, le président de séance a transmis les excuses de María Fuensanta Candela de la DG MARE de la Commission Européenne, qui se trouvait dans l'impossibilité d'être présente à cette réunion pour cause de maladie.

La liste des participants est détaillée à l'annexe I.

- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté sans modification étant entendu qu'il pourrait s'avérer nécessaire de déplacer et/ou de modifier l'ordre de discussion des thèmes au cours de la réunion afin de répondre aux actions.

- Adoption du procès verbal de la dernière réunion (Madrid, 8 septembre 2009)

Le rapport de la réunion a été adopté dans sa totalité et sans modifications.

- Mise à jour des actions convenues lors de la dernière réunion: Le Secrétariat (Alexandre Rodríguez) a informé les membres sur l'avancement des actions convenues lors de la dernière réunion (voir Annexe II).

2. Rapports des groupes de travail (VIa – EC Vb)

Groupe de travail 1 - Ouest de l’Ecosse

Le président du groupe de travail 1 (Bertie Armstrong) a présenté à la réunion une brève vue d’ensemble de l’avancement des actions du Groupe de travail dans les domaines suivants:

- Principes et catégories pour fixer les Possibilités de pêche pour 2010;
- Changement de calendrier des campagnes d’évaluation de la lotte en zone VI;
- Plan de gestion à long terme pour l’églefin de l’ouest de l’Ecosse
- Participation des parties prenantes à la consultation relative aux ZMP /ZMC dans les eaux du Royaume-Uni.

Les membres ont débattu ces points et convenu ce qui suit:

- Principes pour fixer les Possibilités de pêche:

Il est nécessaire de repenser et de réétudier les principes ou catégories mis en place par la Commission pour fixer les possibilités de pêche dans le cadre de la “déclaration de politique générale”. Ces principes sont estimés être les piliers de base ou “éléments constitutifs” de l’adoption des décisions relatives à la gestion de la pêche, mais à ce jour ils se sont révélés être à la fois incompatibles avec l’attribution des TAC (ex: églefin VIa) et insensibles aux aspects socio-économiques (ex.: réduction des TAC en raison de la non utilisation des quota qui ne reflète pas la réalité de certaines pêches).

Il est nécessaire de démarrer par un travail de préparation, au niveau de l’industrie et des CCR, afin d’influencer la procédure en soumettant des propositions fondées sur des preuves sur ces catégories avant que la Commission n’adopte la Déclaration de politique générale pour 2011.

Stéphanie Tachaires et Bertie Armstrong ont proposé d’envoyer des documents produits par l’industrie de la pêche française et écossaise contenant des commentaires concernant la déclaration de politique générale comme documents de référence pour alimenter le débat.

Actions:

Sean O’Donoghue doit rédiger une note au nom du CCREOS exprimant les différences d’opinion et les réserves eu égard à l’approche adoptée par la Commission en ce qui concerne la classification actuelle des stocks par catégories. La note doit également demander à la Commission le réexamen de ces catégories basé sur les propositions du CCR ; et le rôle accru du CSTEP du point de vue de l’industrie de pêche afin de tenir compte des considérations socio-économiques.

Le secrétariat va travailler en liaison avec Stéphanie et Bertie et faire circuler les documents de l’industrie de la pêche française et écossaise ainsi que toute autre contribution pertinente des membres.

- Changement de calendrier des campagnes d'évaluation de la lotte pour la zone VIa:

L'explication détaillée donnée par M. Paul Fernandes (Marine Scotland) n'a pas satisfait pleinement certains membres, et certains doutes demeurent eu égard aux implications de l'estimation des index d'abondance absolus du stock pour l'évaluation et la recommandation du CIEM; et la cohérence et la compatibilité des données suite au changement de calendrier de l'hiver au printemps.

Action:

Le secrétariat va inviter Paul Fernandes à participer à la prochaine réunion du Groupe de travail 1 à Madrid et à faire une brève présentation des résultats des campagnes d'évaluation de la lotte, avec pour objectif de continuer les délibérations à ce sujet.

- Plan de gestion à long terme pour l'églefin de l'ouest de l'Ecosse:

Le président du GT1 a mis la réunion au courant de l'état d'avancement de ce thème. Dans l'ensemble, le CIEM est actuellement en train de convenir d'une réponse à la demande de la Commission concernant l'évaluation d'un plan de gestion proposé. Il est prévu que ceci ait lieu fin janvier – début février.

Action:

Les membres du CCREOS vont continuer le travail et débattre des prochaines étapes lors des futures réunions avec la possibilité de mettre en place un groupe de discussion.

- Zones maritimes protégées et Zones maritimes de conservation dans le Royaume-Uni:

Certains membres ont reconnu que les discussions ont déjà lieu à ce sujet dans les zones telles que Rockall et Hatton Bank; et que l'engagement et la participation des parties prenantes dans le contexte de la procédure de consultation relative à la nouvelle politique maritime britannique doivent être simplifiés. La réunion a appris qu'une présentation de JNCC (UK) sera donnée lors d'une prochaine réunion de Groupe de travail Horizontal sur l'aménagement de l'espace marin le 4 mars à Madrid, sur l'avancement de la consultation, l'échelle de temps, la définition d'une carte et de zones suggérées comme ZMC, les impacts sur les activités de pêche, etc. dans les eaux britanniques.

Groupe de travail 2 - Ouest de l'Irlande et Mer Celtique (VII bcfghjk)

Le président du groupe de travail 2 (Hugo González) a présenté à la réunion une brève vue d'ensemble de l'avancement des actions convenues:

- Plan de gestion à long terme pour le *merlu du nord*: situation actuelle et prévisions
- Proposition de l'AEOP relative à un plan de gestion du cabillaud de mer Celtique

- Atelier CE sur les aspects de marché des produits de la pêche;
- Examen de la réglementation relative au marquage des engins: état de la situation.

Les membres ont débattu ces points et convenu ce qui suit:

- Plan de gestion du Merlu du nord:

Cette procédure est interrompue dans l'attente des résultats et des conclusions de l'atelier de référence WKROUND du CIEM qui doit avoir lieu du 9 au 16 février. C'est un fait qu'il existe certains doutes au sein de la communauté scientifique quant aux estimations du taux de croissance (c.-à-d. taille) par population d'âge et à son influence sur l'étude d'abondance du stock et les points de référence biologiques (biomasse et mortalité par pêche), etc.

Le Secrétariat a informé la réunion que la Commission a demandé officiellement au CIEM d'étudier les points de référence etc. après l'atelier de référence et qu'il est prévu qu'une proposition formelle de réglementation soit présentée au cours du dernier trimestre 2010 en vue d'être adoptée en 2011. En raison des procédures internes du CIEM, il est probable qu'aucun progrès ne sera observé avant fin mars.

Action:

Hugo González va préparer un courrier à la Commission demandant une période d'une durée raisonnable pour la consultation après l'atelier de référence afin de permettre de débattre ce thème au niveau du Groupe de travail et du groupe de discussion (si c'est convenu ainsi).

- Mise à jour sur le cabillaud de mer Celtique:

Le président du GT2 a invité Sean O'Donoghue dans son rôle de président de l'AEOP, à présenter la situation de cette organisation eu égard au développement d'une proposition de plan de gestion à long terme pour le Cabillaud de mer Celtique. M. O'Donoghue a expliqué que l'AEOP a consacré un temps considérable à débattre de ce sujet en 2009 et que les discussions sont toujours en cours. Plusieurs documents de réflexion ont été produits incluant tous les intérêts de pêche concernés (FR, BE, UK, IE, ESP). Cependant, les événements ont depuis dépassé le travail accompli (c.-à-d. décision de reconduire les mesures techniques de conservation pour 18 mois; maintien de la fermeture de Trevoise). Dans le cadre de ce nouveau scénario de codécision, il est peu probable qu'il y ait une proposition de développement d'un plan de gestion à long terme pour le cabillaud de mer Celtique en 2011 (la codécision signifiera probablement 2012-2013)

M. O'Donoghue a rapporté qu'une approche en deux étapes a été suggérée au sein de l'AEOP:

1. Identifier les initiatives visant à améliorer la coordination entre les instituts scientifiques nationaux (FR, IE, UK, BE), par exemple à l'aide d'observateurs à bord des bateaux de pêche commerciale afin de résoudre les divergences d'opinion concernant l'état du stock.

2. Etudier la possibilité de mettre en place un plan de gestion complet en vue d'inclure toutes les pêches mixtes qui ont lieu dans la partie orientale de la mer Celtique (sous-zones VIIfg). Si convenu, un groupe d'étude pourrait être mis en place dans un futur proche.

Eu égard au premier point, tous les membres ont approuvé la nécessité de travailler avec des scientifiques pour améliorer la qualité des évaluations. Un soutien scientifique faible donne lieu à l'incertitude et à l'application automatique de l'approche de précaution.

Barrie Deas a proposé d'écrire à la Commission pour leur demander de créer un groupe d'étude régional incluant des scientifiques, les CCR et des autorités des états membres afin d'aborder et de traiter le manque de données qui existe non seulement pour le cabillaud de mer Celtique mais également pour d'autres stocks des eaux occidentales septentrionales. L'atelier dépendant des données de pêche qui doit avoir lieu à Galway en août 2010 a été mentionné comme étant une partie importante de cette procédure.

Il a été convenu que le second point serait débattu au point 3 de l'ordre du jour. Cependant, certains membres ont indiqué leurs craintes selon lesquelles l'envergure de cette proposition de plan élargi pourrait conduire la Commission à proposer une limite effective de l'accès (jours en mer) aux autres flottes qui ne ciblent et ne capturent pas le cabillaud. Il a également été noté que le cabillaud de VIIId est relié à mer du Nord (IV) à des fins d'évaluation et de gestion.

Action:

Barrie Deas va rédiger un courrier demandant à la Commission d'envisager la création d'un groupe de travail régional en vue d'aborder et de traiter le manque de données qui existent non seulement pour le cabillaud de mer Celtique mais également pour plusieurs autres stocks des eaux occidentales septentrionale.

- Politique de marché et organisation commune de marché:

Les membres ont noté les points suivants:

1. La Commission a bien précisé qu'il s'agit d'une question horizontale qui doit être traitée par le CCPA. Certains membres ont approuvé cette opinion et jugé inutile de multiplier le travail effectué par le GT3 du CCPA d'autant plus que de nombreux CCR membres sont également membres du CCPA. Cependant, d'autres ont précisé que cela ne devrait pas exclure la possibilité de tenir des discussions au sein du CCREOS et de soumettre un document de synthèse au CCPA.

Le président du CCREOS a demandé aux membres de reporter une décision à ce sujet jusqu'au point 3 de l'ordre du jour.

Enfin, le Secrétariat a rappelé aux membres la procédure de consultation telle qu'elle est fixée par la Commission et a souligné que ce sujet a été associé à la réforme de la PCP.

Conformément au dernier programme de travail soumis par la Commission en janvier 2010, une proposition de réglementation relative à la réforme de l'organisation commune des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture doit être présentée au cours du dernier trimestre 2010.

- Réglementation relative au marquage des engins:

La réponse de la Commission (datée 16/12/2009) à la question du CCREOS (datée 11/09/2009) a été analysée en détail. Il a été convenu que le CCREOS suivrait étroitement l'évolution de ce sujet.

En ce qui concerne le coût de la traduction du rapport BIM (*"Etude de l'examen du règlement (CE) 356/2005 relatif au marquage et à l'identification des engins de pêche pour les navires de pêche opérant dans les eaux communautaires"*), le président du CCREOS a indiqué que le CCREOS n'avait pas les moyens de faire traduire l'ensemble du rapport en français et en espagnol car cela compromettrait la budget annuel de traduction. Cependant, il a proposé qu'une traduction de la note de synthèse soit proposée aux membres le cas échéant. Les membres ont convenu que la traduction de la note de synthèse n'était pas nécessaire.

Groupe de travail 3 – Manche (VIId)

Le président du groupe de travail 3 (Daniel Lefèvre) a présenté à la réunion une brève vue d'ensemble de l'avancement des actions du Groupe de travail sur les points suivants:

- Mesures techniques de conservation pour les coquilles saint Jacques de la Manche
- Gestion de la sole en 7e: progrès récents de l'examen des plans de gestion à long terme
- Demande de meilleures données scientifiques sur l'état du stock et les taux de survie au rejet pour les stocks de cabillaud et de plie en VIId; et les raies en zone VII.

Les membres ont débattu ces points et convenu ce qui suit:

- Mesures techniques de conservation pour les coquilles saint Jacques:

Les membres ont exprimé leur mécontentement eu égard au manque d'explications données par la Commission dans sa réponse (datée 30/11/2009) à la recommandation du CCREOS (datée 11/9/2009) à ce sujet, en particulier la raison pour laquelle la Commission a proposé de mettre en place une taille de débarquement minimum de 11 cm pour les coquilles saint Jacques dans les deux zones de la Manche.

Il a été convenu de souligner à la Commission l'importance de cette espèce en Europe en termes de production et de valeur commerciale, et les perturbations et les conséquences économiques que cette mesure entraînerait si aucune évidence scientifique ne vient soutenir un tel geste.

Action:

Le secrétariat va demander à la Commission de mieux expliquer la raison de la proposition d'uniformisation de la taille de débarquement pour les coquilles saint Jacques.

- Gestion de la sole en 7e progrès récents de l'examen des plans de gestion à long terme:

En raison de l'absence de Jim Portus, le rapporteur du GT3 et représentant du CCREOS à la réunion du sous-groupe SGMOS du CSTEP à ce sujet (Lisbonne, 25/11/2009), il a été décidé de reporter la mise à jour et les discussions aux Groupes de travail à Madrid.

- Meilleures données et études scientifiques sur les taux de survie au rejet des raies, du cabillaud et de la plie:

Il a été convenu que ce thème serait abordé plus en détail lors de la réunion du Groupe de travail 3 à Madrid.

- Autres points:

Il a été convenu que les aspects commerciaux associés à la gestion des crustacés serait débattue au sein du Groupe de travail 3. Le président du GT3 a précisé que les réglementations nationales qui mettent en oeuvre les mesures de gestion dans les pays comme la France (mesures techniques de conservation, taille minimale de débarquement, fermetures...) n'étaient pas suivies par les autres états membres et que les prix de marché avaient chuté de plus de 60% en moyenne.

Il a également été convenu que si possible une présentation du projet Interreg CHARM 3 - "Approche intégrée pour la gestion des ressources marines en Manche", incorporé à l'initiative ARCHE MANCHE, devrait avoir lieu lors de la prochaine réunion du Groupe de travail 3 à Madrid.

Action:

Le secrétariat va inviter le chef de projet ou le coordinateur du Projet CHARM 3 à faire une présentation au Groupe de travail 3 à Madrid (3 mars).

Groupe de travail 4 – mer d'Irlande (VIIa)

Le président du groupe de travail 4 (Lorcan O'Cinnéide) a présenté à la réunion une brève vue d'ensemble de l'avancement des points suivants:

- Examen des mesures de gestion des stocks de mer d'Irlande
- Mesures de gestion des stocks de langoustines
- Evaluation de l'impact réglementaire des mesures de gestion de la pêche ostréicole à Foyle.

- Mesures de gestion de la mer d'Irlande :

Le président de séance a présenté une vue d'ensemble des principales caractéristiques et résultats de la réunion du groupe de discussion qui a eu lieu à Belfast le 30 septembre 2009¹. L'aspect le plus remarquable de la réunion est l'expression de l'opinion de l'industrie de la pêche et de la Commission européenne dans le même forum. En effet, la plupart des scientifiques concernés compétents dans ce domaine étaient également présents et ont apporté une contribution spécifique sur certains stocks particuliers (cabillaud, langoustine, merlan...). Il a été convenu d'organiser une réunion de suivi dans le but de convenir de mesures de gestion alternatives devant être incluses avec le temps afin de réduire les "pertes / sanctions" (ex.: règles actuelles de composition de capture pour le poisson blanc) à court terme

Brendan Price a souligné le problème du manque de données et d'information et la nécessité pour les scientifiques d'avoir de meilleures données pour les Stocks de mer d'Irlande. M. Price a indiqué que ce CCR a déjà proposé un certain nombre de bonnes initiatives (ex.: programme de collecte des données et des rejets en mer d'Irlande) mais qu'à ce jour ils n'ont pas été aussi fructueux qu'ils auraient pu l'être en raison du manque de ressources.

M. Price a affirmé avec regret que, à moins que des initiatives sur la mer d'Irlande soient mises en application et financées, son organisation appellerait à la prochaine réunion du groupe de travail 4 pour une proposition de fermeture de la mer d'Irlande à toutes les pêches au chalut et non sélectives.

Il a exprimé ses préoccupations selon lesquelles la pêche en mer d'Irlande pourrait évoluer vers la pêche d'une seule espèce, ce qui irait à l'encontre des objectifs consacrés par la Commission qui visent à promouvoir la biodiversité et la reconstitution. Il a ajouté qu'il est crucial de déterminer comment avoir accès aux fonds disponibles (FEP) et les utiliser.

Le président du GT4 a approuvé ce dernier commentaire mais a noté que la structure multicouche des CCR (industrie de la pêche, autres membres d'intérêt, administrations nationales, états membres...) ne facilite pas la demande de financement.

- Mesures de gestion des stocks de langoustines :

Le président du GT4 a présenté une vue d'ensemble des principales caractéristiques et résultats de la réunion du groupe technique qui a eu lieu à Edimbourg le 3 novembre 2009².

¹ Le procès verbal de cette réunion peut être consulté dans sa totalité sur le site web du CCREOS:
http://www.CCREOS.org/admin/publication/upload/MINUTES_CCREOS_FG_Meeting_Irish_Sea_Management_Belfast_300909_EN.pdf

² Le procès verbal de cette réunion peut être consulté dans sa totalité sur le site web du CCREOS:
http://www.CCREOS.org/admin/publication/upload/MINUTES_FG_NEPHROPS_EDINBURGH_031109_EN.pdf

Il a félicité le niveau important d'engagement et de travail effectué par les différents intérêts nationaux représentés au sein du CCR, qui avaient fait des choix difficiles impliquant des effets négatifs pour leurs flottes respectives.

Le président du CCREOS et de nombreux membres ont remercié M. O'Connéide, le président de séance du groupe de discussion, pour le travail personnel qu'il a consacré à la soumission de cette recommandation en un temps record. Le président du groupe de discussion a répondu que le mérite revient à tous les membres qui ont travaillé dur pour parvenir à une position unanime: une recommandation cohérente soutenue par les scientifiques a été produite et présentée à la Commission et au CSTEP dans les délais impartis. Elle a eu un impact matériel sur les décisions prises lors du conseil de décembre et a été efficacement incorporée à la réglementation UE (c.-à-d. fermeture du banc de Porcupine), ce que les membres considèrent comme un bon exemple du travail du CCR en matière d'apport de recommandations aux institutions européennes et aux états membres.

- Consultation avec les parties prenantes sur l'impact réglementaire des mesures de gestion sur la pêche ostréicole dans la zone de Foyle:

Le président du GT4 et le Secrétariat ont informé les membres du courrier du ministère irlandais des Communications, de l'énergie et des ressources naturelles et du ministère de l'agriculture et du développement rural en Irlande du Nord³, reçu en septembre 2009.

Cette consultation invitait le CCREOS à commenter et à examiner les mesures de conservation et de gestion proposées pour la pêche ostréicole dans la zone de Foyle (zones transfrontalières de Lough Foyle et de Carlingford Lough), et à approuver rétrospectivement les quatre réglementations introduites en 2008.

Conformément à l'article 9 du Règlement du Conseil (CE) No2371/2002, le CCREOS doit être consulté sur toutes les propositions de gestion de la pêche dans les eaux occidentales septentrionales (côtières ou internationales) qui pourraient avoir un impact (même réduit) sur les activités de pêche et les flottes appartenant à deux états membres ou plus (dans ce cas, le Royaume-Uni et l'Irlande)

Les membres ont convenu que dans ce cas, les réglementations auraient un effet inter-états marginal étant donné la nature semi-aquacole de cette pêche. Aucune objection n'a été faite aux réglementations présentées et la consultation a été estimée approuvée et officiellement terminée. Cependant, il a été convenu qu'à l'avenir le CCREOS continuerait à analyser de tels cas sur une base individuelle, et n'abandonnera pas cette responsabilité en accordant 'une autorisation générale' à l'avance.

³ Un courrier peut être consulté à la section Réunions du site web du CCREOS:
http://www.CCREOS.org/admin/publication/upload/Letter_Consultation_Loughs_Fishery_080909_EN.pdf

3. Discussion sur les zones de travail prioritaires en 2010

3.1. Débat sur les thèmes à sélectionner comme sujets des réunions de Groupe de discussion

Le président du CCREOS a expliqué qu'à ce jour trois demandes officielles ont été reçues dans les délais impartis pour les nominations des groupes de discussion. Il a invité les présidents des Groupes de travail et/ou les promoteurs de ces nominations à présenter un bref résumé aux membres:

1) PGLT de l'églefin à l'ouest de l'Ecosse:

Ian Gatt et Bertie Armstrong ont souligné l'importance de développer un plan de gestion à long terme pour ce stock et ont déclaré que le pouvoir exécutif écossais serait prêt à accueillir un Groupe de discussion pour progresser à ce sujet. Il a été noté que la Commission européenne souhaite trouver un mécanisme accéléré pour y parvenir plutôt que d'être soumise aux retards inévitables associés à la codécision.

2) Merlu du nord:

Hugo González a expliqué aux membres les termes de référence suggérés pour cette réunion. Le gouvernement régional de Galice, Xunta de Galicia, a été suggéré comme candidat pour accueillir ce Groupe de discussion.

3) Aspects socio-économiques de l'activité de pêche:

Brendan Price a présenté ce thème qui avait été soulevé lors des précédentes réunions du GT4. Il comprend un grand nombre de sujets et de points qui touchent toute l'Europe: la collecte des données de biodiversité; la définition des pratiques durables; les évaluations de l'impact des réglementations et des autres activités maritimes; les prix de marché, le chômage et le sous-emploi; etc.

Le président du GT4 et la plupart des membres ont soutenu cette proposition comme étant positive et constructive, bien qu'il ait été noté qu'elle pourrait se révéler être hors de la portée d'un Groupe de discussion et devrait être abordée au niveau inter-CCR.

Une autre suggestion visait à se concentrer sur la dimension socio-économique dans le contexte des discussions relatives à la réforme de la PCP.

L'importance de définir dès le départ un ensemble d'objectifs précis a été soulignée. Sean O'Donoghue a rapporté que le CCR Pélagique a organisé un certain nombre de réunions avec des économistes à ce sujet mais que le manque de données économiques pour la flotte, hormis celles mises à disposition par la Commission, a ralenti tout progrès. Il s'est avéré difficile de faire progresser ce sujet de manière significative.

Il a recommandé de prendre soin d'évaluer l'échelle du problème et les sujets à adresser avant d'organiser une telle réunion. Il est également important de vérifier d'abord si on possède les outils qui permettent de faire une différence et d'être pertinents. La réunion d'un groupe « informel » de 3 ou 4 membres avec des experts pourrait peut-être développer les termes de référence pour un groupe de discussion

Le président du CCREOS a encouragé les membres à débattre de ce point avec les autres CCR et à mettre en commun leur expérience avant de passer à l'étape suivante (ex.: atelier inter CCR)

Barrie Deas a déclaré qu'il nous faut trouver un moyen d'identifier les aspects socio-économiques et les données qui s'y rattachent. Il est très important de réfléchir soigneusement à la portée et à l'échelle (niveau portuaire, niveau régional, niveau bassin de mer ...) de l'analyse et de la collecte de données. M. Deas a offert de proposer les rapports annuels de pêche de la NFFO, remis comme des projets pilotes, contenant des informations utiles qui alimentent les évaluations CIEM (sur la base d'interviews avec des patrons). La NFFO considère ces rapports comme un outil potentiel puissant qui permet d'influencer la politique et de compléter les informations scientifiques.

Actions:

Les membres ont convenu de mettre en place un comité de pilotage et de débattre de ce sujet avec les autres CCR, soit dans le cadre de réunions inter CCR ou sous un autre format. La première étape suggérée aurait pour objectif d'assurer la liaison au niveau du secrétariat des CCR pour démarrer une étude de définition et définir les termes de référence et la marche à suivre proposée.

Il a également été convenu d'encourager la possibilité de mettre en place des conférences téléphoniques et d'utiliser le forum du site web afin d'utiliser les informations disponibles de la façon la plus économique et la plus efficace.

- Autres thèmes abordés:

* Cabillaud de mer Celtique

Les membres ont convenu qu'il faudrait accorder davantage de temps pour débattre de ce thème soit au cours des prochaines réunions des groupes de travail ou lors d'un groupe de discussion séparé en fonction du budget disponible.

* Mesures techniques de conservation

Les membres ont convenu de progresser à ce sujet et d'apporter en particulier une contribution spécifique en ce qui concerne les mesures temporaires mises en place en zone VI.

Action:

Le secrétariat doit demander à la Commission européenne de clarifier le calendrier et le contenu de la politique CE relative aux Mesures techniques de conservation.

* Crustacés

Le président du GT3 a suggéré que, sous réserve des contraintes budgétaires, d'autres discussions sur le sujet aient lieu lors de réunions informelles à la périphérie du CCR (ex.: la première réunion récente sur la gestion du crabe qui avait eu lieu la veille) et que les conclusions de ces dernières fassent l'objet d'un rapport présenté aux membres du CCREOS. A long terme, un atelier sur les crustacés pourrait peut-être être tenu en collaboration avec le CCR Mer du Nord.

- Décision finale sur les réunions des groupes de discussion:

Les membres ont approuvé les groupes de discussion suivants:

- Eglefin de l'ouest de l'Ecosse
- Merlu du nord

En ce qui concerne le troisième groupe de discussion proposé, Aspects socio-économiques de la gestion de la pêche, il a été décidé que le secrétariat assure la liaison avec les autres CCR en vue d'analyser les expériences précédentes et de définir une marche à suivre.

Entre-temps, cette troisième tranche pour un Groupe de discussion resterait ouverte afin de pouvoir l'utiliser en cas de besoin futur.

Enfin, le secrétariat a clarifié que, sous réserve des contraintes budgétaires, il serait possible d'attribuer des Groupes de travail Horizontaux en vue de traiter les questions d'ordre stratégique en marge des réunions des groupes de travail (Paris, juillet), du comité exécutif (Madrid, mai et septembre) ou de l'assemblée générale (Dublin, octobre) le cas échéant.

3.2. Questions d'ordre horizontal devant être débattues par les groupes de travail :

* Régime d'accès aux pêcheries d'eau profonde

Le secrétariat a informé les membres que la Commission a produit un document de consultation qui cherche à amender le règlement du conseil (CE) No 2347/2002 établissant des conditions spécifiques d'accès aux pêcheries des stocks d'eaux profondes.

La date limite de consultation est fixée au 12 mars, date à laquelle le CCREOS devrait apporter sa contribution eu égard aux options de politique présentées. Afin de développer ces recommandations, les membres ont été conviés à envoyer leurs contributions et opinions au secrétariat avant les GT à Madrid où la question sera débattue et fera l'objet d'un accord.

Charline Gaudin a résumé les trois options de gestion présentées par la Commission et a précisé qu'il s'avère très difficile de choisir l'une d'entre elles. D'un point de vue légal, l'option 1 (adapter le règlement de 2002 pour qu'il corresponde aux nouvelles mesures du règlement de contrôle) et l'option 2 (appliquer les règles de la CPANE) sont davantage considérées comme des obligations légales que comme des options véritables. En conséquence, le seul choix qui se présente réellement est de choisir l'option 3.

Action:

Il a été convenu que les membres envoient leurs commentaires au secrétariat dans les délais impartis avant les réunions des groupes de travail. Le secrétariat va compiler les opinions et produire un court document devant être présenté au groupe de travail 1 et débattu par ce dernier à Madrid.

* Aménagement de l'espace maritime

Comme débattu précédemment, il a été convenu qu'une réunion de groupe de travail horizontal aurait lieu à Madrid le 4 mars 2010. Rory Crawford a remarqué que cette réunion n'examinera pas uniquement les zones marines protégées mais qu'elle abordera également un certain nombre d'activités qui ont un impact sur la mer et l'environnement maritime.

* Réforme de l'OCM

il a été convenu que le CCPA est le bon forum pour cette question d'ordre horizontal et que la Commission le reconnaît. Les membres ont été encouragés à soumettre leur opinion directement au CCPA.

* Réforme de la PCP:

Alexandre Rodriguez a informé les membres du calendrier de la procédure fourni par la Commission (c.-à-d. mi-mars: examen des contributions reçues; mai-juin: publication du rapport de l'évaluation de l'impact; fin 2010: présentation d'une proposition de réglementation).

La Commission a organisé une série de séminaires portant sur différents aspects de la réforme au cours des prochaines semaines, prochains mois et les membres ont été encouragés à coordonner leur participation à ces réunions.

Action: Le secrétariat doit tenir les membres informés des séminaires associés à la PCP.

* Manque de données:

Comme rapporté précédemment au cours de la réunion, Barrie Deas a suggéré la création d'un groupe d'étude composé de membres du CCR, de scientifiques et d'autorités des états membres en vue de travailler sur cette question pour des stocks spécifiques dans le cadre d'une étude de cas pilote pour la zone.

Cette initiative pourrait être associée à la réforme de la PCP à titre d'exemple de la façon dont le futur rôle gestionnaire des CCR pourrait s'exprimer. D'autres discussions vont continuer au sein des groupes de travail en identifiant les manques de données existants dans plusieurs pêches.

Emiel Brouckaert a noté qu'il est très probable que la présidence belge inclue ce thème à son ordre du jour pour le deuxième semestre de 2010.

Action:

Barrie Deas doit soumettre un projet de lettre au secrétariat afin qu'il soit diffusé et approuvé par le comité exécutif, envoyé à la Commission, aux instituts scientifiques et aux états membres concernés, annonçant que le CCREOS prévoit la mise en place d'un groupe d'étude régional pour la zone conformément à ce qui est décrit ci-dessus. Le courrier devra également suggérer que le secrétariat du CCREOS et le président du CCREOS rencontreront finalement des représentants de la Commission pour discuter des points de détails et des mécanismes de fonctionnement (financement, calendrier, etc.)

Action:

Le secrétariat doit contacter les organisateurs du séminaire de Galway afin d'assurer la participation du CCR à cette réunion.

* Mesures de gestion en mer d'Irlande:

Le président du GT4 a décidé de continuer ce travail au sein du groupe de travail mer d'Irlande et de reporter toute réunion de suivi avant tout progrès et l'apport d'un budget à cet effet.

4. Rapport du secrétariat sur l'avancement des travaux à ce jour

Par manque de temps, il a été convenu de poster cette présentation à la section réunions du site web du CCREOS où tous les membres pourront la consulter.

5. Rapport des réunions non CCR auxquelles ont participé des membres du CCREOS

Les réunions non CCR suivantes ont fait l'objet d'un rapport:

- Atelier CIEM sur la révision des recommandations de pêche – La forme de la réforme CIEM (WKFORM – Lisbonne, 1-3 décembre 2009): présentation orale faite par Stéphanie Tachaires.
- Séminaire de la Commission sur la gestion basée sur les droits (Bruxelles, 25 janvier 2010): présentation orale faite par Luc Corbisier.
- V réunion annuelle entre le CIEM et les CCR (MIRAC 2010 – Gdynia, 26-27 janvier 2010): présentation orale faite par Alexandre Rodríguez.

Les autres réunions non CCR n'ont pas fait l'objet d'un rapport oral en raison de l'absence des représentants du CCREOS à la réunion:

- Groupe de travail OSPAR sur la sélection des habitats et des espèces pour la liste OSPAR (Paris, 14-16 octobre 2009) – représentants du CCREOS: Julien Lamothe et Jim Portus.
- Sous-groupe SGMOS du CSTEP sur la révision du plan de gestion à long terme de la sole (Lisbonne, 25 novembre 2009) – représentant du CCREOS: Jim Portus.

Les rapports de toutes les réunions mentionnées ci-dessus peuvent être consultés à la section Réunions du site web du CCREOS – Lien direct:

www.CCREOS.org/Meetings/Meetings_ENG/Navigation.php?id=387&language=English

6. Programme de travail de l'ACCP pour 2010

En l'absence de M. Jacques Pichon, le premier représentant du CCREOS au conseil consultatif de l'ACCP, Alexandre Rodríguez a informé les membres de la situation actuelle des activités de contrôle, d'inspection et de surveillance de l'ACCP pour les eaux occidentales septentrionales pour 2010.

Il a été précisé que le CCREOS doit être proactif et prévoir de soumettre à l'ACCP une proposition des zones de travail dans les eaux occidentales septentrionales pour 2011 avant la fin du premier trimestre 2010 si possible.

Il a été noté que l'ACCP n'a programmé aucun nouveau plan de déploiement des activités de contrôle, d'inspection et de surveillance de l'ACCP pour les eaux occidentales septentrionales cette année, mais qu'elle a combiné le programme de contrôle et d'inspection de la pêcherie de Cabillaud en mer du Nord et dans les eaux occidentales septentrionales dans le cadre d'un seul JDP⁴.

Finalement, il a été suggéré que le CCREOS explore la possibilité d'organiser pour 2011, une conférence sur le contrôle, conjointement avec l'ACCP, engageant toutes les parties concernées (parties prenantes, Commission, inspecteurs nationaux et autorités de contrôle), similaire à celles qui ont déjà eu lieu pour la mer du Nord et la mer Baltique (et une qui est prévue pour la haute mer).

Action:

Les représentants du CCREOS (J. Pichon et Hugo González) et le secrétariat doivent progresser dans le travail et les actions mentionnées ci-dessus et trouver des zones de coopération future.

7. Conflits concernant l'utilisation de la jauge OMEGA: marche à suivre proposée

M. Hugo González a informé les membres des problèmes soulevés par l'introduction de la jauge OMEGA (obligatoire depuis le 1er septembre 2009) et des conséquences pratiques pour l'industrie dues à des différences de résultat de mesure de dimension des mailles. Il a exprimé ses doutes quant à la fiabilité de cet appareil. A cet effet, il a déclaré que le site web de l'ACCP reconnaît la nécessité du tarage régulier de la jauge mais ne précise pas la fréquence de ces opérations de tarage.

M. González a dit que ARVI (PO de Vigo) a soumis un courrier au gouvernement espagnol demandant que l'application de cet appareil soit retardée jusqu'à ce que tous les tests aient été réalisés et que ses résultats soient fiables à 100%.

⁴ See point 2.3. of CFCA Work Programme for 2010

Les membres de l'industrie de la pêche ont convenu qu'il s'agit là d'une question d'une énorme importance et ont exprimé leurs préoccupations quant à l'apparente réticence de la Commission à consulter davantage les parties prenantes au sujet de la mise en oeuvre de cette réglementation. Le manque de communication ainsi que les problèmes de transition eu égard à l'application de cet appareil par les états membres et les problèmes intrinsèques à la jauge proprement dite ont tous été notés.

Les membres de l'industrie de la pêche ont convenu que les mesures obtenues à l'aide de la jauge ne sont pas cohérentes. Ils ont rapporté, par exemple, certains cas où les chaluts vérifiés au dessus de la taille de maillage légale avant utilisation étaient ensuite mesurés avec une taille de maillage inférieure après quelques heures de pêche, et également que la matière du filet peut avoir une incidence sur le résultat final. Les conséquences sont très importantes en termes de coût et d'effort lors de l'achat de nouveaux filets afin de respecter la nouvelle réglementation.

Il a été convenu d'envoyer une note à l'agence communautaire de contrôle des pêches, au parlement européen et à la commission européenne, qui souligne ces problèmes et demande la mise en place d'une marge de tolérance (ex.: variation de 5%) entre les mesures données par l'appareil manuel et la jauge Omega jusqu'à ce que cette dernière soit améliorée et que sa précision soit pleinement testée et garantie. Les agences nationales de contrôle devraient également être informées de l'accumulation des preuves que la jauge Omega ne répond pas à son objectif.

Actions:

Hugo González va rédiger une note comme convenu ci-dessus qui sera soumise à l'approbation de tous les membres.

Faire progresser et développer le travail au niveau des groupes de travail et au niveau inter CCR dans l'objectif de faire signer un courrier commun à tous les présidents de CCR.

8. Impact des activités d'extraction sur les fonds marins

Hugo González a alerté les membres à propos d'un article de Intrafish (décembre 2009) et d'un rapport de groupe de travail CIEM (août 2009) sur les effets du retrait des sédiments marins sur l'environnement marin dans les eaux septentrionales européennes et atlantiques pour la période de 1998 à 2004.

Rory Crawford a convenu qu'il s'agit d'un problème important qui doit être abordé lors de la réunion de groupe de travail sur l'aménagement de l'espace marin. Il serait utile de demander plus de renseignements à la Commission et au CIEM. Il a remarqué qu'un travail important a déjà été entrepris en matière de relevé cartographique des activités de pêche et des activités impliquant des énergies renouvelables, mais également le manque de connaissances à propos de l'impact réel de tous les types d'activités d'extraction.

Luc Corbisier a fait remarqué qu'en Belgique, des bancs de sable et des dunes sous-marines ont été éliminés et qu'on perçoit un volume d'extraction énorme.

Actions:

Le secrétariat va contacter tous les organismes concernés et compiler les informations devant être présentées lors de la prochaine réunion de groupe de travail sur l'aménagement de l'espace marin à Madrid le 4 mars 2010.

Hugo González va rédiger un courrier officiel demandant à la Commission de réduire l'impact de ces activités.

10. Questions diverses

Dr. Conor Nolan, le secrétaire exécutif du CCREOS a proposé d'inviter officiellement un représentant du comité des pêcheries du parlement européen à participer aux futures réunions du comité exécutif maintenant que le traité de Lisbonne a été ratifié et que le parlement européen a acquis une plus grande importance avec l'arrivée de la codécision.

Les membres ont accepté cette proposition mais ont précisé que le CCREOS doit continuer d'envoyer ses recommandations et ses opinions à la Commission en premier lieu.

Sam Lambourn, le président du CCREOS, a déclaré que la Commission va annoncer un programme de formation CIEM sur l'évaluation des stocks à l'intention des parties prenantes ayant peu, voire aucune expérience scientifique. Il aura lieu ultérieurement cette année et pourrait intéresser certains membres. Il est prévu que ce programme augmente le niveau général de connaissance de la procédure d'évaluation. Le secrétariat va assurer la liaison avec le CIEM pour obtenir davantage de renseignements à propos de cette formation et tiendra les membres au courant de tout développement.

La réunion s'est terminée à 17h10

REUNION DU COMITE EXECUTIF DU CCREOS– PARIS 29 JANVIER 2010

<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>	<u>Qualité</u>
Kristel	Adriaenssens	CCREOS Secretariat	Secrétariat du CCREOS
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Membre du Co Ex-Président du GT1
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale	Membre du Co Ex
Luc	Corbisier	Stichting voor Duurzame Visserij Ontwikkeling	Membre du Co Ex
Rory	Crawford	RSPB Scotland - Birdlife	Membre du Co Ex (remplace K. Brydson)
John	Crudden	European Anglers Association	Membre du Co Ex
Bruno	Dachicourt	ETF	Membre du Co Ex (remplace J. Bigot)
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations	Membre du Co Ex
Ian	Gatt	Scottish Fishermen's Federation (SFF)	Observateur
Charline	Gaudin	EBCD	Membre du Co Ex
Hugo C.	González García	ARVI-ANASOL	Membre du Co Ex - Président du GT2
André	Gueguen	CNPMEM	Membre du Co Ex
Louize	Hill	WWF-UK	Membre du Co Ex (remplace I. Ball)
Sam	Lambourn	Président du CCREOS	Membre du Co Ex - Président du CCREOS
Daniel	Lefèvre	CRPBN	Observateur - Président du GT3
Eamon	Mangan	Ministère de l'Agriculture de France	État membre
Eduardo	Míguez López	European Port and Auctions	Membre du Co Ex
Conor	Nolan	CCREOS Secretariat	Secrétariat du CCREOS

REUNION DU COMITE EXECUTIF DU CCREOS - PARIS 29 JANVIER 2010

<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>	<u>Qualité</u>
Lorcan	O’Cinnéide	IFPO	Observateur - Président du GT4
Sean	O’Donoghue	Kyllibegs Fishermen’s Organisation (KFO)	Membre du Co Ex
Gavin	Power	Irish South & West FPO	Membre du Co Ex
Brendan	Price	Irish Seal Sanctuary	Membre du Co Ex
Alexandre	Rodríguez	CCREOS Secretariat	Secrétariat du CCREOS
Stéphanie	Tachoures	CNPMEM	Observateur
Héctor	Villa González	SGPM - MARM Spain	État membre

ANNEXE II. RESUME DES ACTIONS DE LA PRECEDENTE REUNION DU CO-EX

<u>ACTIONS DE LA PRECEDENTE REUNION DU CO-EX (Madrid, 8 sept. 2009)</u>	<u>SITUATION</u>
Recommandation du CCREOS sur la communication CE relative aux possibilités de pêche pour 2010	TERMINEE – Soumise le 1 septembre 2009 et réponse de la Commission reçue
Lettre à la Commission concernant la situation du Groupe de discussion pour l'églefin	TERMINEE – Soumise le 5 novembre 2009 et réponse de la Commission reçue comme ci-dessus
Lettre aux Etats membres demandant l'apport de données sur l'églefin de l'ouest de l'Ecosse	TERMINEE – comme ci-dessus
Lettre à l'Irlande, l'Ecosse, le Royaume-Uni concernant le changement de calendrier des campagnes d'évaluation du stock de lottes à l'ouest l'Ecosse	TERMINEE – Lettre soumise le 11 septembre et réponse du Marine Scotland reçue le 12 octobre
Lettre sur l'examen de la réglementation relative au marquage des engins (Reg. CE 356/2005)	TERMINEE – Lettre soumise le 11 septembre et réponse de la Commission reçue
Réécriture d'un courrier à la Commission demandant un atelier sur les questions de politique des marchés en relation à la réglementation 744/2008	REPORTE JUSQU'A DE PLUS AMPLES DISCUSSIONS
Mémoire sur la taille minimum de débarquement des coquilles saint Jacques en Manche	TERMINEE – Lettre soumise le 11 septembre et réponse de la Commission reçue
Lettre concernant l'amélioration de recommandations scientifiques et l'étude des taux de survie des rejets de raies en zone VII; et de cabillaud et de plie en VIId	TERMINEE – Lettre soumise le 11 novembre et réponse de la Commission reçue
Organisation d'un Groupe de discussion sur l'examen et les mesures de gestion des pêcheries en mer d'Irlande	TERMINEE – La réunion a eu lieu le 30 septembre 2009 et le rapport a été rédigé
Lettre de recommandation sur la gestion de la langoustine	TERMINEE – Le groupe de discussion a eu lieu le 3 novembre et la recommandation a été soumise à la Commission le 11 novembre
Réunion de suivi sur la réforme de la PCP: préparation de recommandation	TERMINEE – Deux groupes de discussion ont eu lieu en octobre et novembre et l'opinion définitive a été soumise à la Commission le 18 décembre 2009
Questions budgétaires: gestion du déficit de l'exercice 3 - Ratification de la proposition de budget et travail sur des propositions alternatives visant à plafonner les frais de déplacement	TERMINEE – Budget de l'exercice 5 approuvé avec modification des règles de remboursement lors de l'AG du 28 octobre 2009.



Présentation du plan de travail et du calendrier de réunions à l'assemblée générale du CCREOS	TERMINÉE
Fixer la procédure de décision des groupes de discussion	TERMINÉ